

Le P'tit

ESSOR de HADOL



NUMERO 8 - JUIN 2023

Mairie de Hadol

43 place de la Mairie
88220 Hadol
Téléphone : [03.29.32.52.09](tel:03.29.32.52.09)
Email : mairie@hadol.fr
Site internet : <https://www.hadol.fr/>
Facebook : Hadol
Panneau Pocket : Hadol

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h15 à 12h / 13h à 17h.
Vendredi : 8h15 à 12h / 13h à 16h.
Samedi : 8h15 à 12h.

Du côté du PLU

Au cours du mois de mai les membres du conseil municipal se sont réunis pour assister à une présentation des travaux de la commission urbanisme concernant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme. Cette réunion a notamment permis de rappeler le contexte dans lequel s'inscrit le processus et de présenter les propositions de la commission sur les contours de l'enveloppe foncière et du toilettage du règlement d'urbanisme.

Une étape clef avant la consultation des services de l'Etat et l'enquête publique qui devrait se tenir durant l'automne.

Les choix budgétaires...un exercice cornélien !

Lors de la séance du 13 avril 2023, le Conseil Municipal a validé le budget prévisionnel 2023 proposé par la commission finances.



Les choix ont été difficiles. Il y a beaucoup à faire et nous ne souhaitons pas que les priorités telles que l'entretien du bâti ou du réseau routier communal, le remplacement de véhicules ou la réfection de la toiture du bâtiment des services techniques nous empêchent d'avoir une vision à plus long terme dans l'aménagement de notre village.

En effet les projets de rénovation du centre tels que : la rue de l'Eglise, la place Louis VIVIN, la place de la Mairie, le tour de l'église, doivent s'inscrire dans le cadre d'une vision globale structurée. Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme nous a déjà tracé les grandes orientations et nous souhaitons, dès 2023, entamer la phase concrète en sollicitant un Bureau d'Etudes. Seul le financement de l'étude a été validé par le Conseil Municipal pour un montant maximum de 37 500€. La réalisation pourra ensuite avoir lieu par tranches en fonction des priorités et des capacités financières communales.

Cette décision ne freine en rien les autres projets en cours ou à venir :

- ⇒ Rénovation de l'ancienne école maternelle de la place de la Mairie avec création d'une crèche et de deux appartements,
- ⇒ Remplacement des chaudières fuel par des chaudières biomasse utilisant les bois de notre forêt dans le cadre de la maîtrise de notre facture énergétique,
- ⇒ Rénovation de la rue Haute,
- ⇒ Remplacement du camion des services techniques,
- ⇒ Sans oublier la construction de la deuxième phase des locaux de la MFR : salles de classe et locaux administratifs.

Notre commune a encore de belles perspectives de développement.

Bel été à tous et on vous attend nombreux aux feux d'artifice du 15 juillet !

Le Maire, Jean-François CLASQUIN

Rédaction : Commission Communication

Crédit photo : Emilie Vosges Photographies

Impression : Socosprint



Une épicerie à Hadol

Depuis le 6 mai, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de la commune, l'épicerie COPIAM qui a ouvert ses portes au 58 rue de la Xavée (proximité de la pharmacie). Celle-ci est gérée par Audrey Roy.

C'est un magasin d'alimentation, indépendant et sans franchise. Vous y trouverez des fruits, légumes, alimentation générale, surgelés, boissons, saucissons, charcuterie... et bientôt des produits locaux.

Un service de livraison sur Hadol et les alentours est assuré par le magasin ainsi qu'un service de reproduction de clés.

N'hésitez pas à aller découvrir ce joli magasin

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Et le dimanche matin de 9h à 12h30

Fermé le mercredi

Contact : 06.24.51.35.34

sarlcopiam@gmail.com

Facebook : COPIAM HADOL



Les Pink Baroudeuses - Delphine & Séverine

Nous sommes deux amies, Delphine et Séverine, LES PINK BAROUEUSES, nous allons participer au Trophée Roses des Sables, une course d'orientation Humanitaire qui se déroulera en octobre 2023 dans le désert marocain. C'est une aventure 100% féminine et Solidaire. Pas de notion de vitesse, véritable

dépassement de soi permanent, cette course authentique, comporte plusieurs épreuves d'orientation nous permettant d'acheminer du matériel auprès des associations soutenues.

La philosophie du Trophée Roses des Sables repose, par le biais d'un financement réaliste, sur la possibilité offerte à chaque femme d'accéder à un événement international doté d'une forte dimension humaine, tout en participant à une action solidaire à destination de plusieurs associations.



Nous avons fait une collecte de matériels d'hygiène, paramédical, jouets, vêtements enfants, etc. et denrées alimentaires au Colruyt de Xertigny pour reverser aux associations citées ci-dessous.

Nous avons organisé une soirée repas dansant début mai afin de récolter des fonds (Un grand merci aux participants de cette soirée). Une partie de notre participation sera reversée aux associations pour le cancer du sein et au Club des petits déjeuners.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous suivent déjà dans notre aventure pour leur aide financière et toutes les personnes qui prennent part à notre projet en nous soutenant de diverses manières, notamment par leurs dons ou l'achat de nos tee-shirts, cheichs...

Vous pouvez continuer à nous aider et à nous suivre sur notre page Facebook #Les PINK BAROUEUSES.



La gestion différenciée à Hadol

Matis Bardin, étudiant en licence Développement Durable, a terminé son stage dont l'objectif principal était d'établir un plan de gestion différenciée.

Durant 3 mois Matis a diagnostiqué les espaces verts (composition, usages, nature du sol), étudié les techniques d'entretien déployées et proposé des évolutions pour favoriser la préservation de la biodiversité tout en diminuant le coût d'entretien. A ce titre Matis a également mené une étude spécifique sur une éventuelle végétalisation du cimetière dont les intérêts sont multiples ; esthétique, écologique et économique. Les conclusions amènent à réflexion.

Enfin des fiches conseil autour du choix des végétaux, du pH du sol ou encore des techniques d'entretien, ont été travaillées par Matis. Elles seront diffusées prochainement.

Nous remercions chaleureusement Matis pour le travail accompli et lui souhaitons une très bonne continuation !



La Lettre du Président du Souvenir Français



Le devoir de mémoire qui nous invite à nous retourner sur notre passé, nous amène à nous interroger sur l'avenir de notre pays, sur ce que nous léguerons à nos descendants en matière d'obligations qui permettent de ne pas occulter les événements de notre histoire, événements qui permirent de sauvegarder nos précieuses libertés, acquises au prix du sang, et au sacrifice de ceux qui donnèrent leur vie à la France.

Le **SOUVENIR FRANÇAIS** est une association qui, aujourd'hui comme demain, doit nous permettre de concrétiser ce devoir de mémoire, puisque ouvert à tous citoyens. Les quelques lignes qui vont suivre vous feront découvrir cette association nationale et internationale, la plus ancienne association qui puisse exister en la matière.

Elle fut créée par Xavier NIESSEN (1846-1919).

Al'issue de la guerre de 1870, Niessen fut ému du sort des sépultures des soldats français. Malgré l'occupation allemande, les petits alsaciens allaient fleurir les tombes des soldats, en y déposant une cocarde tricolore.

Le 22 août 1887, ce professeur alsacien qui avait la passion de la petite patrie et de la grande, créa l'association nationale du souvenir français. Son but : maintenir le souvenir de la France. Le procédé : veiller à l'entretien des tombes de ceux qui sont morts pour la

France, et conserver leur mémoire. Sur proposition de son fondateur, la devise est votée par le conseil d'administration le 11 décembre 1901 à savoir : « **A nous le souvenir, à eux l'immortalité** ».

L'œuvre du Souvenir Français est reconnue d'utilité publique le premier février 1906, et placée sous le haut patronage du Président de la République.

Aujourd'hui, le Souvenir Français existe toujours dans beaucoup de communes, le Comité de Xertigny regroupe 12 communes.

Soyons conscients que dans quelles années quand les anciens combattants auront disparus, il appartiendra à d'autres de reprendre le flambeau du souvenir, et de perpétuer la mémoire avec ceux qui auront pris conscience de la nécessité de ne pas oublier.

**Le Président,
Robert GRANDCLAUDON**

Contact :

mail : robert.grandclaudon@orange.fr

Tél : 06.38.84.15.86



Un nouvel électricien s'installe dans notre commune

Alexis LAURIN est originaire de HADOL, âgé de 36 ans, marié et papa de 3 enfants. Avec son épouse, ils ont fait le choix de s'installer dans notre commune à «La Houssière».

Prestations de services

Son activité est dédiée à tous travaux d'électricité générale dans le neuf ou la rénovation et de mise aux normes. Il intervient pour des dépannages dans tous les domaines d'interventions électriques.

Alexis LAURIN vous propose également ses compétences en matière de domotique, alarmes, interphonie et installation de borne spéciale pour les véhicules électriques [(En cours d'agrément IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique))].

Parcours professionnel

Après avoir fait une formation d'électricien en apprentissage, Alexis LAURIN a travaillé pendant 20 années comme électricien pour une moyenne entreprise dont 15 années en tant que chef d'équipe.

Secteur d'intervention

Alexis LAURIN intervient aussi bien pour les particuliers, les entreprises et les magasins. Il couvre le secteur géographique de Hadol et toutes les communes voisines.



263 La Houssière 88220 HADOL

☎ 06 20 21 46 67 - ✉ alexis.laurin@orange.fr

Siret 94817922100015

Colis et repas des Anciens



Vous avez 70 ans ou plus, vous résidez sur Hadol et vous n'avez encore jamais bénéficié du « Colis ou repas des Anciens » ? N'hésitez pas à venir vous inscrire en Mairie !

Des écoliers hadolais connectés !



Le programme Territoire numérique éducatif (TNE) a pour ambition de contribuer à la transformation numérique dans le domaine de l'éducation et réduire ainsi la fracture numérique. Ce programme est soutenu par l'Etat dans le cadre de l'action Territoire numérique éducatif du programme d'investissement d'avenir, opérée par la Caisse des dépôts (La Banque des Territoires).

Les Vosges font partie des dix départements retenus au niveau national pour un déploiement sur trois ans. Le projet dans sa globalité consiste à expérimenter en grande nature sur le département, des actions qui répondent aux enjeux de transformation du système éducatif français, notamment par le numérique et accompagne les écoles dans l'acquisition de matériels et de ressources numériques.

L'école de Hadol est déjà très bien équipée avec à disposition des élèves et des enseignants, une

salle informatique et des tableaux blancs interactifs dans toutes les classes.

Souhaitant rester à la pointe de la technologie et diversifier le matériel, la municipalité a candidaté en présentant un projet d'équipement portant sur une armoire multimédia contenant 28 tablettes numériques, 5 ordinateurs portables et 7 visualiseurs numériques à destination des enseignants ainsi que 2 bornes wifi pour que chaque classe puisse disposer d'une couverture suffisante pour pouvoir utiliser leur matériel informatique sans contraintes.

Un devis d'un montant de 21 695€ a été présenté à la commission permanente départementale qui a rendu un avis favorable et à accorder une subvention de 15 186,89€. Le coût restant à la charge de la commune pour l'acquisition de ce matériel est de 6 510€. **Nous souhaitons remercier le Département et l'Etat pour leur soutien dans notre projet.**

Nos jeunes hadolais vont désormais pouvoir apprendre à surfer sur internet en toute sécurité et préparer leur permis Internet, délivré lors de leur année de CM1 !

Ça bouge à la pharmacie



La pharmacie OMAPHA change de propriétaire !

C'est en effet M. Charles LEHAIR, docteur en pharmacie, qui a repris l'activité de M. Francis OMARINI qui gère la pharmacie depuis sa création le 20 janvier 1992 !

Avec ce changement de propriétaire, c'est tout naturellement que la pharmacie a changé de nom et se nomme désormais **Pharmacie Lehair**.

Les locaux n'ont pas déménagé et se trouvent toujours au **74 rue de la Xavée à Hadol**.

Nous souhaitons donc la bienvenue à M. LEHAIR et lui souhaitons belle réussite !

Monsieur OMARINI est, quant à lui, chaleureusement remercié pour son investissement auprès de la population pendant plus de 30 années !



Tribune de l'opposition

Lors du conseil municipal du 13 Avril dernier, le budget primitif 2023 a été voté.

Au-delà de la gestion courante liée notamment aux dépenses de fonctionnement, il y a des dépenses d'investissement. Et cette année, la majorité de l'équipe municipale a privilégié une étude pour l'aménagement de la rue de l'église (voie douce, insertion paysagère, etc...) qui sera réalisée par un cabinet d'étude spécialisée en la matière. **Coût de l'étude : 38 500,00 €**, quant aux travaux d'aménagement ils s'élèvent à environ 1,5 millions d'euros !

Ce projet n'étant pas une priorité, eu égard à la conjoncture actuelle, eu égard aux besoins actuels de la commune et surtout, eu égard aux finances de la commune... aurait pu, aurait dû être reporté pour les années suivantes. Des dépenses plus pertinentes et plus urgentes sont à prévoir comme le remplacement du camion poids lourd des services techniques, qui a été évoqué à ce même conseil.

Un camion qui a diverses fonctions et notamment la viabilité hivernale et qui montre des signes de fatigue. Agé de plusieurs décennies, il n'est pas certain de valider son passage aux mines cette année, voire les suivantes...

Qu'à cela ne tienne, « on en louera un » dicit Monsieur le Maire. **« Les finances de la commune ne permettant plus de contracter un prêt ! »** (dicit Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2023), une location avec option d'achat sera envisagée.

En résumé, une ligne budgétaire à hauteur de **38 500,00 €** a été votée, ne sachant pas si les travaux d'aménagement (pour rappel 1,5 millions d'euros) pourront se faire et surtout comment ils seront financés puisque la commune n'a plus la capacité de rembourser un prêt. Alors que le besoin est imminent de remplacer le camion poids lourd des services techniques...

Voilà où nous en sommes à mi-mandat !

La liste « Choisir son avenir pour Hadol »

Portrait de Evelyne JEANJACQUOT, formatrice des métiers de service "à la Personne".



Evelyne JEANJACQUOT, d'origine Franco-Congolaise, née en fin d'année 1955 à BRAZZAVILLE, en République du CONGO, est arrivée en FRANCE en 1999 et s'est installée à HADOL, dans les années 2000.

C'est après avoir travaillé 18 ans dans le secteur bancaire, en Afrique, qu'elle décide de se reconvertir par une formation à l'AFPA et devient Assistante De Vie (ADV) puis Auxiliaire De Vie Sociale (AVS), en France.

Elle a commencé à écrire son livre à la fin de sa formation de Formateur d'adultes, qui s'est déroulée à l'université de Nancy 2, en 2008 dont le titre est : " L'Aide à Domicile a-t-il ou a-t-elle besoin d'être formé(e) ?"

Elle y relate son expérience, en y expliquant qu'il faut choisir ce métier et non venir chercher un salaire. En effet, le but de cette profession étant l'aide à son prochain, malgré l'ingratitude dont il fait l'objet.

Pour elle, le déclic de cette passion est arrivé après le décès précoce de sa mère, à l'âge de 59 ans. N'ayant pas pu être présente pour sa mère dans ses derniers moments... Aider... son prochain... par ses gestes, elle ressent la fierté de sa mère.

Son livre a été édité en 2022, par ses propres moyens et a été tiré à 300 exemplaires.

Elle a pour projet de rédiger un nouveau livre sur la DREPANOCYTOSE, une maladie qui a malheureusement emporté son fils aîné, à l'âge de 43 ans, à MONTPELLIER.

En retraite depuis le 1er Janvier 2023, elle poursuit son activité, en temps partiel, en dépannant l'association locale de l'ADMR de Archettes qui est basée à Pouxieux et va tenir au mois de Juin, une formation sur l'aide à la Personne, au GRETA de Lunéville ainsi qu'au Lycée Paul LAPIE, dans la même ville...

Son seul regret : j'aurais voulu être plus jeune pour pouvoir continuer cette belle aventure car la population est de plus en plus vieillissante !!!

Déplacement de la bulle à verre au Roulier



L'emplacement de la bulle à verre située sur un terrain privé en face du n° 333 route de Dounoux va être transféré en bordure de la RD44 à proximité du carrefour avec la rue de la Fosse.

Portrait d'un artisan



Alexis Vermandé, installé à Hadol depuis 2018, a ouvert son entreprise de rénovation depuis le 1^{er} octobre 2022. Après plusieurs années à travailler comme salarié, il a décidé d'ouvrir son entreprise pour avoir le plaisir de travailler pour soi, de gérer son organisation, son planning et ses fournisseurs.

Les services qu'il propose sont vastes tels, travaux de peinture intérieurs et extérieurs, ravalement de façade, pose de papier peint, peinture et enduit décoratif, cloison sèche et enduit, possibilité d'habiller un mur extérieur.

Ce qu'il apprécie dans son travail c'est de voir le résultat, comme il le dit c'est : « embellir ce qui est ancien ». Et avant de se lancer dans sa propre entreprise il a commencé par rénover sa propre maison.

Alexis Vermandé, E. I. Renovation

Adresse :

82, rue du chêne

88220 Hadol

Tel : 06 10 98 35 15

Mail : eirenovation@hotmail.com



Agenda

Juin 2023 :

Samedi 17 :

Marché nocturne et Concert des Phoenix 66 (Hommage à Johnny Hallyday) - Comité des Fêtes de Hadol

Dimanche 30 :

Apéro-lecture - Bibliothèque municipale de Hadol

Juillet 2023 :

Samedi 1^{er} :

Fête et kermesse de l'école

Samedi 15 :

Jeux inter villages, bal et feux d'artifices

Septembre 2023 :

Vendredi 8 :

Apéro-lecture - Bibliothèque municipale de Hadol

Samedi 9 :

Forum des Associations et accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 10 :

Vide-greniers - Avenir de Hadol

Samedi 16 :

Promenade-cueillette de champignons - Groupe Mycologique Vosgien

Dimanche 17 :

Portes ouvertes de l'Encrier au Champ



Sortie cueillette de champignons

Le groupe mycologique Vosgien organise, pour ses adhérents et les Hadolais et Hadolaises qui le souhaitent, une sortie à Hadol le 16 septembre prochain.

Cette sortie consistera en une promenade-cueillette dans les environs du Parcours de Santé.

Rendez-vous fixé à 8h30 sur le parking de la salle polyvalente avec café-brioche pour les amateurs, et départ en forêt à 9h00.

Chaque participant pourra prélever 1 ou 2 exemplaire(s) de toutes les espèces rencontrées afin de les étudier un peu plus tard dans la journée. Ils devront être cueillis dans leur totalité (et surtout ne pas être coupés) et être transportés dans des paniers (les sacs plastiques les détériorant).

En fin de matinée, si la météo est favorable, rassemblement des participants pour un pique-nique tiré du sac se poursuivant par l'étude des champignons cueillis.

Souhaitons-leur une belle journée, ainsi que de belles trouvailles !

Pour une meilleure organisation, et pour connaître le nombre de participants, il est demandé de vous inscrire au **06.10.35.78.75** dès aujourd'hui et au plus tard le 9 septembre 2023.



La Préfecture des Vosges nous informe :

- Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille, ...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août 2023. (cf arrêté n° 139/2023/DDT du 25 mai 2023)

- Le volume de myrtilles sauvages et champignons prélevé ne doit pas excéder 5 litres/personne. L'utilisation du peigne est interdite pour les myrtilles, ainsi que l'utilisation d'outils scarificateurs pour la récolte de champignons. (cf arrêté n° 084/DDT du 24 mai 2023)

